

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2005

Sous la présidence de Mr PIZOT Roger, Maire.

**Présents** : CURINIER Erick – RENUCCI Thierry - POLASTRO Maryse - ESPANET André (Adjoints)  
LE PENVEN Françoise - VANPARYS Odette - ROUANET Christian - ARNIAUD Gérard - SALIGNAC  
Elisabeth

Madame GOMEZ Jacqueline donne pouvoir à Madame POLASTRO Maryse

**Absents excusés** : CHABERT Raphaël - CAZORLA Jean-Luc - BELOTTI Michel

Madame VANPARYS Odette est élue secrétaire de séance  
-----

A l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la séance précédente :  
**APPROUVE** à l'unanimité.

## **APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2004**

Après s'être fait présenter tous les documents budgétaires relatifs à l'exercice 2004 (Budget Primitif ;  
Décisions Modificatives ; Compte Administratif), le Conseil **DECLARE** que les Comptes de Gestion :

- Budget Communal
- Budget Eau et Assainissement
- Budget C.C.A.S.
- Budget Caisse des Ecoles
- Budget Zone Artisanale

dressés pour l'exercice 2004, par le Trésorier, Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur,  
n'appelle ni observation ni réserve. **APPROUVE** à l'unanimité des membres présents ou représentés.

## **VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2004**

Sous la présidence de Monsieur CURINIER Erick, Monsieur le Maire s'étant retiré, les Comptes  
Administratifs sont présentés à l'Assemblée :

A l'unanimité des membres présents ou représentés, Le Conseil **DECIDE de voter** les Comptes Administratifs  
2004 à savoir :

- Budget Communal
- Budget Eau et Assainissement
- Budget C.C.A.S.
- Budget Caisse des Ecoles
- Budget Zone Artisanale

## **AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2004**

### **BUDGET COMMUNAL**

Après avoir **entendu le compte administratif de l'exercice 2004**, statuant sur l'affectation du résultat de  
fonctionnement, constatant que le compte administratif fait apparaître **un excédent de fonctionnement**  
**de : 869 293.47€**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** la reprise du résultat de fonctionnement comme suit :
    - Affectation obligatoire à l'exécution du virement à la section d'investissement  
Article 1068 : 534 194.51€
    - Report en Section de fonctionnement (R002) : 335 098.96€
- Soit un total de : **869 293.47€**

## **BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**

Après avoir **entendu le compte administratif de l'exercice 2004**, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation constatant que le compte administratif fait apparaître **un excédent d'exploitation de : 59 397.50€**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** la reprise du résultat d'exploitation comme suit :
    - Affectation obligatoire à l'exécution du virement à la section d'investissement  
Article 1068 : 50 000.02€
    - Affectation Section de fonctionnement (R002) : 9 397.48€
- Soit un total de : 59 397.50€**

## **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Après avoir **entendu le compte administratif de l'exercice 2004**, constatant que le compte administratif fait apparaître **un excédent de fonctionnement de : 20 120.39€**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** la reprise du résultat de fonctionnement comme suit :
  - Report à la Section de Fonctionnement (R002) : 20 120.39€

## **CAISSE DES ECOLES**

Après avoir **entendu le compte administratif de l'exercice 2004**, constatant que le compte administratif fait apparaître **un excédent de fonctionnement de : 5 905.70€**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** la reprise du résultat de fonctionnement comme suit :
  - Report à la Section de Fonctionnement (R002) : 5 905.70€

## **ZONE ARTISANALE**

Après avoir **entendu le compte administratif de l'exercice 2004**, constatant que le compte administratif fait apparaître **un excédent de fonctionnement de : 186 595.69€**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** la reprise du résultat de fonctionnement comme suit :
  - Report à la Section de Fonctionnement (R002) : 186 595.69€

## **VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2005**

### **BUDGET COMMUNAL**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal :

- **DECIDE de voter** chacun des chapitres de la **Section de Fonctionnement pour un montant** :
  - Recettes de fonctionnement : 2 190 107.73€
  - Dépenses de fonctionnement : 2 190 107.73€

Ainsi que chacun des chapitres de la **Section d'Investissement** :

- Recettes d'Investissement : 1 852 212.57€
- Dépenses d'Investissement : 1 852 212.57€

Soit un budget en équilibre pour la **Section de Fonctionnement et la Section d'Investissement**.

**DECIDE DE VOTER** la répartition du montant des subventions aux Associations, le montant de l'enveloppe budgétaire des traitements et salaires, les primes aux agents Communaux, et les indemnités de fonction au Maire et aux adjoints.

Le **produit fiscal 2005** attendu pour l'équilibre du budget est de : **163 810.00€**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal **DECIDE** de ne pas modifier les taux des 3 taxes à savoir :

- Taxe d'Habitation : 4.55%
- Taxe Foncière (bâti) : 10.65%
- Taxe Foncière (non bâti) : 18.98%

qui restent inchangés depuis 1992.

## **BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal :

- **DECIDE de voter** chacun des chapitres de la **Section d'Exploitation pour un montant** :
  - Recettes d'Exploitation : 116 659.54€
  - Dépenses d'Exploitation : 116 659.54€

Ainsi que chacun des chapitres de la **Section d'Investissement** :

- Recettes d'Investissement : 333 658.91€
- Dépenses d'Investissement : 333 658.91€

Soit un budget en équilibre pour la **Section d'Exploitation et la Section d'Investissement**.

## **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, la Commission Administrative :

- **DECIDE de voter** chacun des chapitres de la Section de Fonctionnement, comme suit :  
**Section de Fonctionnement** :
  - Recettes : 28 320.39€
  - Dépenses : 28 320.39€

## **CAISSE DES ECOLES**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, la Commission Administrative :

- **DECIDE de voter** chacun des chapitres de la Section de Fonctionnement, comme suit :  
**Section de Fonctionnement** :
  - Recettes : 26 100.00€
  - Dépenses : 26 100.00€

## **ZONE ARTISANALE**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal :

- **DECIDE de voter** chacun des chapitres de la **Section de Fonctionnement pour un montant** :
  - Recettes de fonctionnement : 386 595.69€
  - Dépenses de fonctionnement: 386 595.69€

## **BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT – TAXES ET PRODUITS IRRECOUVRABLES**

Après avoir pris connaissance de l'état fourni par le Comptable, Receveur Municipal, des titres et produits non recouvrés,

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal

- **ACCEPTE** la mise en non valeur des titres et produits pour un montant de 1 282.24€,
- **DIT Que** les crédits sont prévus à l'article 654 du Budget Primitif 2005.

## **CONSTRUCTION CENTRE COMMERCIAL / LOGEMENTS – PROPOSITION D'HONORAIRES DE CONTROLE TECHNIQUE « BUREAU VERITAS »**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal

- **ACCEPTE** la proposition d'intervention relative à l'opération accompagnée des fiches missions :
  - Mission L relative à la solidité des ouvrages et éléments d'équipements indissociables.
  - Mission SEI relative à la sécurité des personnes dans les ERP et IGH.
- **ACCEPTE** la proposition d'honoraires,
- **DIT Que** les crédits sont prévus au Budget Primitif 2005 – Opération 197 – Article 2315.

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.